



Commune de PRESINGE

Dans sa séance du **22 février 2021**, le Conseil municipal de Presinge a pris la décision suivante :

Délibération N°12/2021

Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2021 de 60'100.- F destiné à la renaturation du Nant de Cara

Le conseil municipal décide par 8 oui, 0 non et 1 abstention,

1. D'ouvrir à Monsieur le Maire un crédit budgétaire supplémentaire 2021 de **60'100.- F** destiné à la renaturation du Nant de Cara.
2. De comptabiliser ce montant dans le compte de résultats 2021 sur le compte 7900.00.31410.00.
3. De couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire la fortune nette.

Le texte complet des délibérations, et les plans d'affectation du sol peuvent être consultés à la Mairie de Presinge, le mardi de 8h à 10h00, le mercredi de 10h00 à 12h30, le jeudi de 16h30 à 18h00 et le vendredi de 10h00 à 11h30.

Dernier jour du délai référendaire : 12.04.21

Presinge, le 3 mars 2021

.....